

Maîtrise en éducation préscolaire et enseignement primaire



Banque d'images OSEntreprendre

STAGE D'INTÉGRATION PROFESSIONNELLE
EDU 6093
6 crédits

**Guide de stage à l'intention des stagiaires, des enseignantes ou enseignantes associés
et des superviseuses ou superviseurs**

2023-2024

Université 
de Montréal

Faculté des sciences de l'éducation
Centre de formation initiale des maîtres

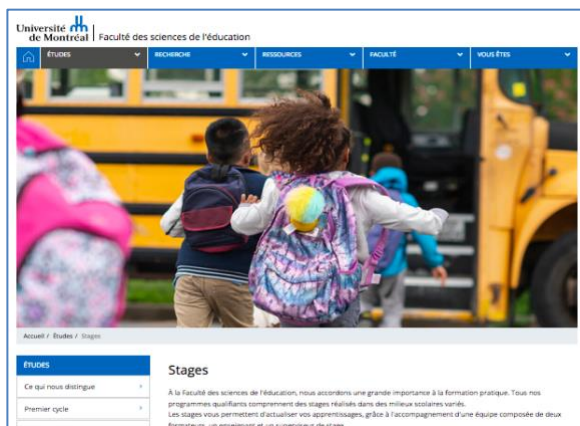
EDU 6093

Version 2023-2024 préparée par
Ariane Provencher, responsable de stage
Centre de formation initiale des maîtres
Faculté des sciences de l'éducation

Par respect pour l'environnement, nous encourageons l'utilisation du guide de stage en format numérique.

RESSOURCES NUMÉRIQUES

SITE DES STAGES DE LA FACULTÉ



La page des stages, accessible sur le site de la Faculté des sciences de l'éducation, comprend les renseignements et les documents utiles dont les guides de stages, les calendriers, les grilles d'évaluation et les coordonnées des responsables de stages des différents programmes.

<https://fse.umontreal.ca/etudes/stages/>

RESSOURCES POUR LES ENSEIGNANTES ET ENSEIGNANTS ASSOCIÉS

Formation des enseignants associés
Accueil / Mes cours / Enseignants associés

Bienvenue sur la page StudiUM des enseignants associés



Nous sommes très heureux d'inaugurer cette nouvelle plateforme sur laquelle vous trouverez des ressources pertinentes pour vous soutenir dans l'accompagnement des stagiaires en enseignement. Si vous désirez en savoir plus et échanger avec d'autres enseignants dans le cadre des activités de soutien à l'accompagnement de stagiaires, nous vous invitons à vous inscrire à la formation en communiquant avec le responsable des stages de votre établissement.
Bonne navigation, et au plaisir d'échanger avec vous!

Ariane Provencher, responsable de la formation des enseignants associés

La page StudiUM FC est destinée aux enseignantes ou enseignants qui souhaitent accéder à de l'information supplémentaire au sujet de leur rôle. Ils y trouveront plusieurs ressources sur l'accompagnement de stagiaires. C'est aussi sur cette plateforme que se donne la formation à l'accompagnement de stagiaires offerte à l'Université de Montréal.

<https://studiumfc.umontreal.ca/course/view.php?id=61651>

Pour accéder à cette page, il est nécessaire de se créer un compte StudiUMfc en consultant le procédurier:
https://fse.umontreal.ca/fileadmin/fse/documents/pdf/stages/Inscription_Page_Stadium_FC_EA.pdf

RESSOURCES POUR LES STAGIAIRES AINSI QUE LES SUPERVISEURES ET SUPERVISEURS

EDU6093-X-H23 - Stage 3 Intégration professionnelle
Accueil / Mes cours / EDU6093-X-H23

Ce cours est maintenant ouvert aux étudiants.

Forum de nouvelles de la cohorte

+ Nouvelles

StudiUM est l'interface web destinée aux stagiaires et aux superviseuses et superviseurs. Elle comprend toute la documentation relative à chacun des stages, comme les modalités, les documents officiels, les ressources pédagogiques, les gabarits des travaux et les dates importantes.

<https://studium.umontreal.ca/>

TABLE DES MATIÈRES

Ce guide définit l'orientation générale du 3^e stage à la maîtrise en éducation préscolaire et en enseignement primaire, en précise le déroulement et propose des instruments. Il vise à favoriser le partage des informations entre les stagiaires, les enseignantes et enseignants associés ainsi que les superviseuses et superviseurs.

TABLE DES MATIÈRES

Contexte	1
Formule du stage.....	2
Calendriers	3
Règlements à l'intention des stagiaires	5
Accompagnement professionnel	7
Séances de supervision	9
Compétences professionnelles	10
Processus d'évaluation.....	11
Exemples de dimensions liées aux 13 compétences professionnelles	14

ANNEXES

1. Demi-journées d'accueil et journées de stage à l'automne	21
2. Entente de stage entre l'enseignante associée ou l'enseignant associé et la ou le stagiaire	22
3. Grille de suivi hebdomadaire ou par cycle	24
4. Agir de façon éthique et responsable	26

CONTEXTE

La maîtrise en éducation préscolaire et enseignement primaire (MEPEP) est un programme de 60 crédits destiné aux titulaires d'un diplôme de 1^{er} cycle préparant adéquatement aux études qu'ils veulent entreprendre ou d'une formation jugée équivalente. Ce programme a été instauré à la suite d'un appel à projets inédits en sciences de l'éducation du ministère de l'Éducation à développer de nouveaux parcours différenciés de formation donnant accès à la profession pour des personnes d'horizons divers. Au terme de leur formation, ces étudiantes et étudiants pourront obtenir une maîtrise en éducation ainsi qu'un brevet en enseignement. Ce programme est prévu tant pour les candidates et candidats détenant un lien d'emploi comme enseignantes ou enseignants non légalement qualifiés que pour celles et ceux n'ayant pas un tel lien d'emploi.

Avant de faire ce **dernier stage de 55 jours**, les étudiantes et étudiants devront avoir réussi l'ensemble des cours du programme, à l'exception du cours EDU 6083 – *Laboratoire d'intégration interdisciplinaire 2*, qui aura lieu en même temps que le stage de façon à pouvoir les soutenir dans l'intégration de leurs apprentissages.

Le stage EDU 6093 (6 crédits) a pour objectif de permettre aux stagiaires d'intégrer, en nombre et en complexité, l'ensemble des compétences professionnelles, et ce, selon la thématique annuelle (*S'engager dans la profession enseignante au préscolaire et au primaire*). Comme il s'agira du stage certificatif, les stagiaires seront amenés, au terme de celui-ci, à assumer de façon autonome les compétences liées au travail fait avec et pour les élèves, dont la planification, le pilotage, l'évaluation, la gestion de classe, les stratégies de différenciation pédagogique et d'épanouissement des élèves, et les compétences liées aux disciplines à enseigner et à la langue d'enseignement. Les stagiaires démontreront une capacité plus grande à adapter leurs interventions aux besoins des élèves et à exploiter les technologies de l'information et des communications pour soutenir l'apprentissage de tous. Ils porteront avec plus d'acuité un regard sur leur pratique et ses effets sur l'apprentissage des élèves, et manifesteront une éthique professionnelle. L'équipe-école et les partenaires représenteront toujours des ressources pour le développement des compétences des stagiaires, mais ceux-ci auront également apporté une contribution au groupe, et ce, à la mesure d'un nouveau membre de l'équipe-école. Par ailleurs, la section de ce guide intitulée *Exemples de dimensions liées aux 13 compétences professionnelles* offre plusieurs pistes pour guider les stagiaires sur les attentes universitaires et celles du milieu de stage.

Lors des séminaires, les stagiaires seront stimulés, soutenus et confrontés de manière à favoriser leur préparation à l'intervention pédagogique. Les diverses approches pédagogiques employées, dont l'approche réflexive, leur permettront de faire des liens entre les notions théoriques et les aspects pratiques de la profession.












FORMULE DU STAGE


ÉLÉMENTS	SPÉCIFICITÉS
RENCONTRES D'ACCUEIL : 2 demi-journées STAGE : 55 jours SÉMINAIRES : 5	<p>Deux demi-journées d'accueil AVANT LES JOURS PERLÉS. La ou le stagiaire prend contact avec le milieu d'accueil et vérifie si ses attentes sont conciliables avec celles de l'enseignante ou de l'enseignant associé. Elle ou il se présente, discute des attentes, visite l'école et rencontre les collègues et les membres de la direction.</p> <p>Présence en stage durant 55 jours.</p> <p>5 jours perlés + 50 jours de stage intensif.</p> <p>5 séminaires obligatoires.</p>
Volet intégration et prise en charge progressive*	<p>Observation active</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Fonctionnement des groupes ▪ Comportement d'élèves ▪ Approches pédagogiques ▪ Modèles de gestion de classe <p>Assistanat</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Collaboration à différentes tâches de l'enseignante ou de l'enseignant : surveillance, préparation de matériel, correction, aide aux élèves, etc. <p>Interactions</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Échanges avec le personnel enseignant et non enseignant, participation à des activités parascolaires, à des réunions de l'équipe pédagogique et à des rencontres avec les parents d'élèves. <p>Prise en charge progressive*</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Animation quotidienne d'une ou plusieurs activités planifiées rigoureusement durant les 5 premières journées du stage intensif. <p>*pour les stagiaires qui ne sont pas en lien d'emploi</p>
Volet intervention et prise en charge complète	<p>Prise en charge autonome*</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ 100% de la tâche de l'enseignante ou de l'enseignant à partir de la première semaine du stage intensif à partir d'un cahier de planification bien élaboré (outils sur StudiUM). <p>* L'autonomie doit être comprise ici comme la capacité de prendre des initiatives, de définir les actions à entreprendre, de prendre des décisions, d'assumer les conséquences des actions entreprises et de démontrer une maturité en cherchant l'aide nécessaire pour progresser. En résumé : une relative maîtrise de sa profession, une capacité de préciser ses besoins et un désir de se développer. Dans ce contexte, l'enseignante ou l'enseignant laisse la ou le stagiaire enseigner seul, mais demeure disponible et attentif à l'évolution de la situation. Elle ou il revient régulièrement en classe pour observer la ou le stagiaire et des moments quotidiens d'échanges sont prévus (voir la section accompagnement professionnel).</p> <p>L'évaluation des élèves se fait en concertation avec l'enseignante ou l'enseignant associé.</p>
Visites de supervision : 3 13-24 février 13-21 mars 3-14 avril	<p>Déroulement des visites</p> <p>Chacune des visites comprend une :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Observation d'une période complète d'animation d'une situation dynamique, originale et créée par le stagiaire. ▪ Rencontre de rétroaction individuelle et ajustement des compétences à développer. ▪ Rencontre individuelle avec l'EA ; échange au sujet des progrès de la ou du stagiaire. ▪ Évaluation de la ou du stagiaire tenant compte du contexte et de la prise en charge effectuée.

CALENDRIERS

EDU 6093X - Maîtrise en éducation préscolaire et enseignement au primaire

A2023

JUILLET							AOÛT							SEPTEMBRE						
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S
						1												1	2	
2	3	4	5	6	7	8			1	2	3	4	5	3	4		6	7	8	9
9	10	11	12	13	14	15	6	7	8	9	10	11	12	10	11	12	13	14	15	16
16	17	18	19	20	21	22	13	14	15	16	17	18	19	17						23
23	24	25	26	27	28	29	20	21	22	23	24	25	26	24						30
30	31						27	28	29	30	31									


OCTOBRE							NOVEMBRE							DÉCEMBRE						
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S
1			4	5	6	7				1	2	3	4							2
8	9	10	11	12	13	14	5			8	9	10	11	3		5	6	7		9
15			18	19	20	21	12	13	14		16	17	18	10	11	12	13	14	15	16
22	23	24	25		27	28	19			22	23	24	25	17	18	19	20	21	22	23
29							26			30				24	25	26	27	28	29	30
														31						


Fête du travail : 4 septembre

Action de grâce : 9 octobre


Stage : EDU 6093X – 6 crédits

2 demi-journées d'accueil

Stage : 55 jours de stage du 18 septembre au 4 décembre 

5 séminaires : 

- 5 septembre de 17h30 à 20h30;
- 3 octobre de 17h30 à 20h30;
- 26 octobre de 17h30 à 20h30;
- 15 novembre de 17h30 à 20h30;
- 4 décembre de 17h30 à 20h30.

Dépôt du bilan réflexif : 8 décembre 

EDU 6093 - Maîtrise en éducation préscolaire et enseignement au primaire

H 2024

JANVIER							FÉVRIER							MARS							
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	
		1	2	3	4	5	6					1	2	3						1	2
7	8	9	10	11	12	13	4	5	6	7	8	9	10	3	4	5	6	7	8	9	
14	15	16	17	18	19	20	11	12	13	14	15	16	17	10	11	12	13	14	15	16	
21	22	23	24	25	26	27	18	19	20	21	22	23	24	17	18	19	20	21	22	23	
28	29	30	31				25	26	27	28	29			24	25	26	27	28	29	30	
														31							

AVRIL							MAI							JUN							
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	
		1	2	3	4	5	6				1	2	3	4							1
7	8	9	10	11	12	13	5	6	7	8	9	10	11	2	3	4	5	6	7	8	
14	15	16	17	18	19	20	12	13	14	15	16	17	18	9	10	11	12	13	14	15	
21	22	23	24	25	26	27	19	20	21	22	23	24	25	16	17	18	19	20	21	22	
28	29	30					26	27	28	29	30	31		23	24	25	26	27	28	29	
														30							

Cours : du 8 janvier au 26 avril 2023

Semaine d'activités libres : à la fin février ou au début mars selon l'établissement scolaire

Congés de Pâques : 29 mars au 1^{er} avril

Journée nationale des Patriotes : 20 mai

Fête nationale du Québec : 24 juin

Stage: EDU 6093X – 6 crédits

2 demi-journées d'accueil avant le 1^{er} séminaire

5 jours perlés
dont 3 avant le 1^{er} séminaire (24 novembre)
et 50 jours de stage intensif
du 1^{er} février au 19 avril

5 séminaires :

- 24 novembre de 17h30 à 20h30;
- 16 février de 17h30 à 20h30;
- 15 mars de 17h30 à 20h30;
- 4 avril de 17h30 à 20h30;
- 22 avril de 17h30 à 20h30.

Dépôt du bilan réflexif : 26 avril avant midi

REGLEMENTS A L'INTENTION DES STAGIAIRES

1. EN CONTEXTE SCOLAIRE

- 1.1. Les stagiaires deviennent membres à part entière de l'établissement et doivent respecter l'horaire de l'école. En cas de retard exceptionnel, elles et ils doivent aviser l'enseignante associée ou l'enseignant associé, le secrétariat et la superviseure ou le superviseur.
- 1.2. Elles et ils doivent, en tout temps, respecter le règlement de l'école et agir de manière éthique et responsable: code vestimentaire, confidentialité, attitude et langage professionnels, respect des conventions au regard des outils électroniques et des médias sociaux, etc.
- 1.3. Les stagiaires doivent effectuer le nombre de jours prévus au calendrier selon la formule du stage ([Loi 14](#))¹.
 - 1.3.1. Toute absence, même justifiée, peut avoir pour effet de compromettre l'acquisition des connaissances requises pour l'atteinte des objectifs du stage.
 - 1.3.2. Toute demande d'absence devra être accompagnée d'une justification écrite envoyée à la superviseure ou au superviseur, et à la ou le responsable des stages dans les meilleurs délais.
 - 1.3.3. Selon les circonstances, et après évaluation des éléments propres à chaque situation, le prolongement du stage pourrait être requis afin de permettre le respect des exigences. Par ailleurs, le report du stage pourrait être requis si le prolongement n'est pas indiqué, ou impossible.
- 1.4. En 3e et 4e année, les stagiaires peuvent surveiller seuls dans la cour, lorsque le règlement du milieu scolaire le permet. À ce sujet, ils doivent s'informer auprès de la direction d'école.
- 1.5. Étant donné que l'entente provinciale signée par les milieux scolaires, la CSQ et la FAE stipule qu'une ou un stagiaire ne peut être appelé à faire de la suppléance (réf. Annexe LVIII du comité patronal de négociation), la suppléance est interdite durant le stage. Pour toute question à ce sujet, la direction d'école est invitée à s'informer auprès de la ou du responsable de stages de son milieu scolaire.
- 1.6. Comme reconnu par la Cour Suprême du Canada, une ou un stagiaire en enseignement, comme tout enseignante ou enseignant, doit être un modèle pour les élèves en tout temps. Ce rôle lié au statut de stagiaire peut demander de reconsidérer les façons de faire et peut-être même de modifier quelques habitudes (voir le guide **Agir de façon éthique et responsable en stage**, en annexe du guide).

2. EN CONTEXTE UNIVERSITAIRE

- 2.1. Les stagiaires doivent respecter le règlement sur le placement en stage envoyé lors de l'inscription et disponible sur la page StudiUM du stage.
- 2.2. L'étudiante ou l'étudiant participe à tous les cours théoriques liés à ce stage et remet les travaux dans les délais et selon le degré de qualité exigés. Si elle ou il ne répond pas à ces exigences ne sera pas autorisé à poursuivre le stage en milieu scolaire et devra reprendre le cours l'année suivante.
- 2.3. La présence à la durée complète des séminaires prévus au calendrier est obligatoire.

¹ Loi visant à assurer la protection des stagiaires en milieu de travail. Gouvernement du Québec.
<https://www.travail.gouv.qc.ca/toute-linformation-sur/protection-des-stagiaires/>

- 2.3.1. Aucune absence ne sera autorisée sans motif valable. Le cas échéant, un avis d'absence devra être envoyé sans délai à la superviseuse ou au superviseur et à la responsable des stages. Une justification écrite devra suivre dans les meilleurs délais.
- 2.3.2. Si une absence à un séminaire est justifiée, la superviseuse ou le superviseur et la responsable des stages détermineront les modalités de reprise.
- 2.3.3. Si une absence à un séminaire a lieu sans motif valable, la superviseuse ou le superviseur et la responsable des stages détermineront les conséquences reliées à ce manquement.
- 2.4. Par mesure de sécurité, tout stagiaire ayant une blessure ou une limitation, physique ou psychologique, doit le déclarer à la responsable des stages, et ce, avant la tenue du stage. Une attestation d'un professionnel de la santé pourrait être exigée pour permettre la réalisation du stage. Les mêmes exigences sont en vigueur dans le cas d'une grossesse.
- 2.5. Les stagiaires doivent remettre tous les travaux exigés dans un français correct et aux dates fixées.

Est-ce possible de mettre un terme au stage avant la fin?

- L'étudiante ou l'étudiant qui met un terme au stage avant la fin devra le reprendre au complet, et ce, dans un trimestre ultérieur et avec une autre cohorte. Cela entraîne par conséquent l'arrêt du cours et la mention « Abandon ou Échec » au cours EDU 6093. En cas de maladie ou tout autre motif jugé valable par le comité des stages, elle ou il doit fournir une pièce justificative à la responsable des stages.
- Le milieu scolaire peut demander qu'une ou un stagiaire quitte son école. Un comité ad hoc formé par des intervenants du milieu universitaire et du milieu scolaire étudiera le cas et prendra la décision relative à l'arrêt du stage ou à l'établissement des conditions de sa poursuite.

ACCOMPAGNEMENT PROFESSIONNEL

Ce stage vise l'autonomie de la pratique professionnelle, c'est-à-dire la capacité pour la ou le stagiaire de prendre en charge les tâches de l'enseignante ou de l'enseignant tout en assumant la responsabilité de sa formation. La ou le stagiaire est donc la première ou le premier responsable de sa formation (voir la formule du stage dans ce document).

Les enseignantes ou enseignants associés et les superviseuses ou superviseurs sont coformateurs. Ils permettent le dialogue entre le milieu professionnel et l'université, contribuant ainsi à l'atteinte des exigences par les stagiaires de même qu'à leur intégration au milieu professionnel. Les formatrices et formateurs soutiennent les stagiaires, les guident dans leurs expériences et répondent à leurs besoins ponctuels. La coformation souhaitée entre prend la forme de rencontres d'information, d'échanges réguliers et de travail conjoint en vue d'une formation et d'une évaluation cohérentes des stagiaires.

RÔLE DE L'ENSEIGNANTE ASSOCIÉE OU L'ENSEIGNANT ASSOCIÉ

- Être présent à l'école pour toute la durée du calendrier de stage.
- Établir un premier contact avec la superviseuse ou le superviseur avant le début du stage.
- Participer à une rencontre de concertation collective ou individuelle avec la superviseuse ou le superviseur avant la période intensive du stage.
- Accueillir la ou le stagiaire et faciliter son intégration dans l'école (classe, équipe-cycle, équipe-école) et dans les activités complémentaires à l'enseignement telles que les journées pédagogiques, les rencontres de parents, les réunions et les ateliers de formation.
- Définir, avec la ou le stagiaire, les conditions du stage et de la prise en charge.
- Soutenir et assurer un suivi de la planification (canevas disponibles sur StudiUM pour les stagiaires) :
 - Accompagner la ou le stagiaire dans sa planification à long terme et superviser ses planifications quotidiennes sommaires et détaillées : le questionner ou attirer son attention sur l'impact possible de tel choix d'activité ou de mode de fonctionnement de la classe.
 - Commenter ou annoter les canevas de planification sommaire et détaillée que la ou le stagiaire lui présente 48h avant le pilotage des activités.
- Observer la ou le stagiaire au moins trois heures par semaine et lui offrir des rétroactions de façon régulière, notamment par les rencontres quotidiennes, les suivis hebdomadaires, l'autoévaluation et les plans d'action.
- Travailler de concert avec la superviseuse ou le superviseur en assurant un suivi régulier des progrès de la ou du stagiaire.
- Participer activement à la rencontre avec la superviseuse ou le superviseur lors de ses visites à l'école.
- Commenter les plans d'action de la ou du stagiaire et lui suggérer des pistes pour relever ses défis.
- Remplir une grille d'appréciation des compétences professionnelles de la ou du stagiaire, à la fin du stage.
- Au besoin, participer à un comité ad hoc dans les cas estimés litigieux ou difficiles.

Dans l'aménagement de la tâche, l'enseignante ou l'enseignant peut se réserver la possibilité de faire des interventions ponctuelles dans le groupe ou d'utiliser une autre façon de maintenir un contact régulier avec ses élèves.

Plusieurs ressources visant à soutenir les tâches d'accompagnement sont disponibles sur la page StudiUMfc des enseignantes et enseignants associés (<https://studiumfc.umontreal.ca/course/view.php?id=61651>).

Documents à remettre par l'enseignante ou l'enseignant associé:

Entente de stage	Rédiger l'entente de stage en concertation avec la ou le stagiaire.	Remettre à la ou au stagiaire pour le 2 ^e séminaire.
Suivis hebdomadaires	À plusieurs moments, durant le stage, se pencher sur le développement d'une ou de plusieurs compétences professionnelles chez la ou le stagiaire et remplir la grille de suivi hebdomadaire.	Moments à préciser avec la superviseure ou le superviseur. Remise à déterminer (au minimum 4 grilles de suivi doivent être fournies au fur et à mesure du stage).
Grille d'autoévaluation des stagiaires	Remplir la partie consacrée aux rétroactions dans la grille d'autoévaluation des stagiaires.	Remettre à la ou au stagiaire avant la rencontre individuelle avec le superviseur
Grille d'appréciation finale	Remplir la grille d'appréciation fournie par la ou le stagiaire et la remettre à la fin du stage, à la ou au stagiaire ainsi qu'à la superviseure ou au superviseur.	À la fin du stage, envoyer la grille par courriel institutionnel.

RÔLE DE LA OU DU SUPERVISEUR

- Être disponible pour les stagiaires et les enseignantes et enseignants associés pour toute la durée du stage.
- Établir un premier contact avec les enseignantes et enseignants associés avant le début du stage.
- Organiser une rencontre de concertation avec les enseignantes et enseignants avant la période intensive du stage.
- Guider les stagiaires dans la préparation et la réalisation du stage par divers moyens (documents d'information, tutoriels, forum de discussion, capsules vidéo, etc.).
- Organiser et animer des échanges collectifs entre les stagiaires lors des séminaires.
- S'assurer de l'autonomie des stagiaires dans la préparation de leur matériel d'enseignement.
- Offrir un soutien individuel aux stagiaires, notamment dans la préparation et l'analyse de sa pratique.
- Travailler de concert avec les enseignantes et enseignants associés en assurant un suivi régulier des progrès des stagiaires.
- Soutenir les enseignantes et enseignants associés dans leur rôle d'accompagnement.
- Effectuer les séances de supervision conformément au calendrier : observer une période complète et offrir une rétroaction, en triade lorsque cela est possible.
- Si nécessaire, orienter les stagiaires vers des mesures de soutien générales ou spécifiques.
- Participer à l'évaluation continue des stagiaires et attribuer la mention finale.
- Participer à un comité ad hoc dans les cas estimés litigieux ou difficiles.
- Participer à une rencontre avec la ou le responsable des stages et les stagiaires, en cas d'échec.

RÔLE DE LA DIRECTION D'ÉCOLE

- Accueillir les stagiaires et faciliter leur intégration à l'école.
- Mettre en place les conditions favorables à la réalisation des stages.
- S'assurer que les stagiaires aient un accès individuel au réseau Internet de l'école.
- Favoriser la participation des enseignants et enseignantes aux rencontres collectives ou individuelles avec les superviseurs et superviseures.
- Soutenir les enseignantes et enseignants associés dans leur rôle d'accompagnement.
- Collaborer avec les superviseurs et superviseures au besoin.
- Dans les cas difficiles, discuter avec les enseignantes et enseignants associés et les superviseurs et superviseures de l'appréciation des compétences des stagiaires.
- Participer à l'évaluation par le formulaire d'appréciation de la direction remis par les stagiaires.

SEANCES DE SUPERVISION

Les séances de supervision visent à **développer une pratique réflexive chez les stagiaires** et à les amener progressivement à identifier et à expliciter les liens entre leurs interventions d'enseignement et l'apprentissage des élèves. Ces séances représentent une bonne occasion de cibler les forces et les défis afin d'explorer des stratégies et des plans d'action avec l'aide des enseignantes et enseignants associés et des superviseurs ou superviseuses.

Avant chaque séance de supervision :

Au moins 48 heures à l'avance, la ou le stagiaire remet à son enseignante associée ou enseignant associé et à sa superviseuse ou son superviseur, la planification détaillée de l'activité qui fera l'objet de l'observation.

Lors de la première séance de supervision, en présentiel, dans la semaine 3, 4 ou 5 :

La superviseuse ou le superviseur :

- échange avec l'enseignante associée ou l'enseignant associé et la ou le stagiaire sur le déroulement et les conditions du stage;
- réalise une observation de la ou du stagiaire en classe (période complète);
- discute avec la ou le stagiaire au sujet des effets de son enseignement effectué sur les apprentissages des élèves, si possible en présence de l'enseignante associée ou l'enseignant associé.
- identifie, avec l'enseignante associée ou l'enseignant associé et la ou le stagiaire, les forces à exploiter pour la suite du stage;
- échange avec la ou le stagiaire et lui donne des rétroactions sur l'ensemble de sa prestation
- effectue, avec l'enseignante ou l'enseignant et la ou le stagiaire, une évaluation formative permettant de faire un bilan des acquis, des points à travailler et des aspects à privilégier d'ici la fin du stage (plans d'action).

La ou le stagiaire :

- participe à une partie de la rencontre, outillé de sa propre **autoévaluation** (canevas sur StudiUM);
- élabore et présente ses **plans d'action**, 48 heures après la séance (canevas sur StudiUM).

Lors de la deuxième séance de supervision, à distance, dans la semaine 7, 8 ou 9 :

La superviseuse ou le superviseur :

- s'informe des points plus particuliers sur lesquels devrait porter l'observation;
- réalise une observation de la ou du stagiaire sur vidéo (période complète captée et transmise 48 heures à l'avance);
- échange avec la ou le stagiaire, si possible en présence de l'enseignante associée ou l'enseignant associé;
- offre une rétroaction sur l'ensemble de sa prise en charge et de son effet sur l'apprentissage des élèves, ainsi que sur les aspects à travailler ciblés précédemment;
- échange avec l'enseignante associée ou l'enseignant associé sur la grille d'appréciation à remettre.

La ou le stagiaire :

- participe à une partie de la rencontre, outillé de son **analyse vidéo** (canevas sur StudiUM);
- révisé ses **plans d'action**, au besoin, 48 heures après la séance (canevas sur StudiUM).

COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES

Dans le document [Référentiel de compétences professionnelles](#) de la profession enseignante, le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (2020) précise les compétences professionnelles à développer chez les futurs enseignants. Ces compétences professionnelles ont été actualisées pour correspondre aux défis éducatifs et sociaux auxquels sont confrontés les enseignants d'aujourd'hui. Dans le cadre des stages, les enseignantes et enseignants associés et les superviseuses ou superviseurs apportent le soutien nécessaire afin d'aider les stagiaires à développer ces compétences, en se référant au document d'orientation de base (Ministère de l'Éducation, 2020) ainsi qu'au guide d'évaluation qui sera fourni par l'étudiante ou l'étudiant et disponible sur le site des stages (<https://fse.umontreal.ca/etudes/stages/>).

Chaque année, les 13 compétences sont approfondies en fonction du niveau de maîtrise attendu pour chaque stage. Dans le cadre des séminaires à l'université, le référentiel des compétences est analysé en profondeur. Chaque compétence est accompagnée de dimensions auxquelles se réfèrent les coformatrices et coformateurs (superviseuses, superviseurs, enseignantes associées et enseignants associés) pour se prononcer sur le niveau d'atteinte par la ou le stagiaire. Le tableau ci-dessous présente une synthèse de ces 13 compétences.

Compétences	Stage 1 (10 jours)	Stage 2 (35 jours)	Stage 3 (55 jours)
DEUX COMPÉTENCES FONDATRICES			
1. Agir en tant que professionnelle ou professionnel cultivé, à la fois interprète, médiateur et critique d'éléments de culture dans l'exercice de ses fonctions.	1	1	1
2. Communiquer de manière appropriée dans la langue d'enseignement, à l'oral et à l'écrit, dans l'ensemble des contextes liés à l'exercice de ses fonctions.	2	2	2
CHAMP 1 : six compétences spécialisées au cœur du travail fait avec et pour les élèves			
3. Concevoir et planifier des activités et des situations d'enseignement et d'apprentissage en fonction des élèves, des contenus d'apprentissage et des intentions de formation.	3	3	3
4. Mettre en œuvre et superviser les situations d'enseignement et d'apprentissage en fonction des élèves et des intentions de formation.	4	4	4
5. Développer, choisir et utiliser différentes modalités afin d'évaluer l'acquisition des connaissances et le développement des compétences chez les élèves.	5	5	5
6. Organiser et gérer le fonctionnement du groupe-classe de sorte à maximiser le développement, l'apprentissage et la socialisation des élèves.	6	6	6
7. Mettre en place, dans le cadre d'un enseignement inclusif, des stratégies de différenciation pédagogique en vue de soutenir la pleine participation et la réussite de tous les élèves.	7	7	7
8. Entretenir chez ses élèves le plaisir d'apprendre, le sens de la découverte et la curiosité en réunissant les conditions nécessaires à l'épanouissement de chacune et de chacun.	8	8	8
CHAMP 2 : deux compétences à la base du professionnalisme collaboratif			
9. Inscrire son intervention dans un cadre collectif, au service de la complémentarité et de la continuité des enseignements comme des actions éducatives.	9	9	9
10. Solliciter l'engagement des parents dans les apprentissages de leurs enfants et la vie de l'école, tout en contribuant à des actions de partenariat durable entre l'école et sa communauté.	10	10	10
CHAMP 3 : une compétence inhérente au professionnalisme enseignant			
11. Analyser, évaluer et développer de manière continue toutes les facettes de sa pratique professionnelle et favoriser la reconnaissance et le rayonnement de la profession enseignante en participant à la valorisation d'une culture professionnelle commune fondée sur l'entraide et la coopération.	11	11	11
DEUX COMPÉTENCES TRANSVERSALES			
12. Utiliser le numérique afin d'en faire bénéficier les élèves ainsi que l'ensemble des actrices et acteurs éducatifs.	12	12	12
13. Adopter et valoriser des comportements éthiques et responsables afin d'établir des liens empreints de respect et de confiance avec les élèves, les membres de l'équipe-école et la communauté élargie.	13	13	13

PROCESSUS D'ÉVALUATION

Les stages comprennent l'ensemble des activités reliées aux expériences de formation pratique. En plus des activités en milieu scolaire, ils incluent la présence aux rencontres d'information sur les stages, les démarches effectuées lors des journées d'accueil, les communications avec les intervenantes ou intervenants et les formatrices ou formateurs ainsi que les activités et travaux universitaires liés aux stages. L'évaluation des treize compétences professionnelles porte sur l'ensemble de ces activités.

MODALITÉS GÉNÉRALES D'ÉVALUATION

La responsabilité de l'évaluation est partagée entre l'enseignante associée ou l'enseignant associé et la superviseuse ou le superviseur. Cependant, la décision finale est assumée par cette dernière ou ce dernier au regard des recommandations du milieu de stage, des exigences de l'université et de ses propres observations. Conformément à la prescription du Ministère, ce sont les treize compétences professionnelles et leurs dimensions qui doivent être évaluées. Ces dimensions ne constituent pas des objectifs finaux du stage, mais servent plutôt à faciliter l'observation en illustrant de façon concrète les comportements attendus de la ou du stagiaire selon son niveau de formation. Bien entendu, la manifestation de ces dimensions pourrait varier en fonction du cheminement de la ou du stagiaire et du contexte du stage.

ÉVALUATION INDIVIDUELLE DES COMPÉTENCES

Appréciation individuelle des compétences par l'enseignante associée ou l'enseignant associé

- Trois mentions sont possibles pour l'appréciation du développement des compétences : **Répond aux exigences, Répond partiellement aux exigences, Ne répond pas aux exigences.**
- L'enseignante associée ou l'enseignant associé est invité à émettre des commentaires personnalisés reliés **aux points forts et aux points à améliorer** du stagiaire puis à lui suggérer **des pistes de développement, et ce, pour l'ensemble des compétences.**

Évaluation individuelle des compétences par la superviseuse ou le superviseur

- **Pour les stages 1 et 2**, trois mentions sont possibles pour l'évaluation des compétences : **Succès, succès avec difficulté** ou **Échec.**
- **Pour le stage 3**, deux mentions possibles pour les compétences : **succès** ou **échec.**

PRÉCISIONS POUR LA COMPÉTENCE 2

Les enseignants sont des modèles linguistiques pour leurs élèves. Pour cette raison, dans tous les programmes de la Faculté, la maîtrise du français tant oral qu'écrit revêt une importance spéciale et constitue une condition de poursuite des études. Dans le cadre des stages, la qualité du français est vérifiée par l'évaluation de la compétence 2 du référentiel de compétences professionnelles de la profession enseignante du ministère de l'Éducation (2020), soit « *Maîtriser la langue d'enseignement à l'oral et à l'écrit, dans les divers contextes liés à la profession enseignante.* »

L'évaluation de cette compétence porte principalement sur deux éléments :

- tous documents écrits, dont les situations écrites d'enseignement ou de communication reliées à la profession;
- les situations orales d'enseignement ou de communication reliées à la profession.

Les balises pour la qualité du français écrit, disponibles sur StudiUM, visent surtout à aider les superviseuses et superviseurs à évaluer les documents écrits remis par les stagiaires.

Pour l'évaluation de la qualité du français écrit en situation d'enseignement ou dans des activités de communication reliées à la profession comme les courriels ou les messages aux parents, ces aspects doivent être pris en compte :

- la fréquence des erreurs ou des lacunes en cours d'écriture au tableau ou dans tout document écrit de façon spontanée, sans possibilité de révision approfondie;
- l'identification plus ou moins immédiate par l'étudiante ou l'étudiant de ses fautes et de celles de ses élèves;
- l'autonomie plus ou moins grande de l'étudiante ou l'étudiant dans la correction, c'est-à-dire avec recours exagéré ou non à des personnes ressources ou à des outils de référence;
- l'utilisation plus ou moins rapide et efficace des outils de référence, le cas échéant.

Pour les communications orales reliées à la profession

Voici quelques aspects à considérer dans l'évaluation de la qualité du français oral en situation d'enseignement ou dans d'autres activités de communication en contexte scolaire, comme les rencontres avec les parents :

- la **fréquence** d'un même type d'erreurs révélant la méconnaissance d'une règle linguistique ou traduisant une nonchalance, voire une indifférence à l'égard de la qualité de la langue;
- la **gravité** d'une erreur linguistique lorsqu'elle pourrait être repérée par des élèves (contenu linguistique au programme du primaire ou du secondaire) ou lorsqu'elle nuit à la compréhension du message;
- la **conscience linguistique** de l'étudiante ou l'étudiant qui se reprend spontanément après avoir commis une erreur;
- la pertinence et l'effet des **moyens** employés par l'étudiante ou l'étudiant pour remédier à ses lacunes les plus importantes.

ÉVALUATION GLOBALE DU STAGE

Appréciation globale par l'enseignante associée ou l'enseignant associé

L'enseignante associée ou enseignant associé n'attribue pas une mention globale pour le stage. Elle ou il inscrit toutefois un commentaire général qui peut s'adresser plus personnellement au stagiaire. Trois mentions sont possibles pour l'appréciation du développement des compétences : *Ne répond pas aux exigences, Répond partiellement aux exigences ou Répond aux exigences.*

L'enseignante associée ou l'associé émet des commentaires personnalisés reliés aux points forts et aux points à améliorer du stagiaire puis à lui suggérer des pistes de développement, et ce, pour l'ensemble des compétences.

Évaluation globale par la superviseure ou le superviseur

La superviseure ou le superviseur attribue une mention globale pour le stage à partir de l'évaluation des compétences, en tenant compte de l'appréciation de l'enseignante associée ou l'enseignant associé.

Trois mentions sont possibles pour l'évaluation globale du stage : Succès, Échec ou Abandon*.

*Toute demande d'abandon doit être faite par écrit et acheminée à la responsable en précisant le motif, accompagnée d'une pièce justificative, s'il y a lieu. S'il s'agit d'un cas de maladie, une attestation médicale devra être jointe à la demande dans de brefs délais. Ces pièces permettront de juger si le motif est valable pour un abandon de stage.

Si la ou le stagiaire n'a pas su démontrer un niveau satisfaisant à l'une des compétences discriminantes, il y a un constat d'échec, cela entraîne automatique la note E pour le stage. La ou le stagiaire devra reprendre son stage, le cas échéant, en se dotant d'un plan d'action clair pour la compétence ciblée.

ATTENTION : Après étude du dossier par l'équipe responsable des stages, une exclusion du milieu de stage peut conduire à l'échec peu importe le nombre de jours effectués en stage.

DIFFUSION DES RÉSULTATS DES STAGIAIRES

Le résultat final de la ou du stagiaire n'est pas communiqué au personnel du milieu de stage pour des raisons légales.

Lorsque la superviseure ou le superviseur a terminé la rédaction de sa grille d'évaluation, elle ou il en envoie une copie à la ou au stagiaire et une autre à l'équipe des stages du CFIM.

EXEMPLES DE DIMENSIONS LIEES AUX 13 COMPETENCES PROFESSIONNELLES

COMPÉTENCES FONDATRICES

Stages	COMPÉTENCES / DIMENSIONS
Compétence 1 : Agir en tant que médiatrice ou médiateur d'éléments de culture.	
Agir en tant que professionnelle ou professionnel cultivé, à la fois interprète, médiateur et critique d'éléments de culture dans l'exercice de ses fonctions.	
1	1.1 Démontrer une compréhension [...] des contenus du Programme de formation de l'école québécoise [...]
1	1.5 [Dans un cadre informel] Amener les élèves à explicitier [...] leurs goûts, leurs références et leurs pratiques en matière de culture .
1	1.7 Porter un regard critique sur ses propres origines et pratiques culturelles [...]
1	1.8 [...] connaître les ressources et les programmes qui soutiennent l'enseignante ou l'enseignant [...] médiateur d'éléments de culture.
2	1.2 Donner du sens aux apprentissages des élèves en tissant des liens entre ceux effectués dans la classe, entre sa discipline et les autres disciplines enseignées [...] ou les situations de la vie courante.
2	1.4 Aménager la classe en un espace de vie inclusif et stimulant [...] [ou y réfléchir].
2	1.5 [En classe] Amener les élèves à explicitier et à justifier leurs représentations leurs goûts, leurs références et leurs pratiques en matière de culture.
2	1.7 Porter un regard critique sur ses propres origines et ses pratiques culturelles, en reconnaître les potentialités et les limites, et trouver les moyens de les enrichir et les diversifier .
3	1.1 Démontrer une compréhension approfondie des contenus du Programme de formation de l'école québécoise [...]
3	1.3 [Envisager des stratégies pour] Susciter chez les élèves l'esprit critique [...]
3	1.4 Aménager la classe en un espace de vie inclusif et stimulant qui met la culture en valeur.
3	1.6 Encourager un dialogue ouvert et critique entre la culture des jeunes et la culture transmise à l'école.
Compétence 2 : Maîtriser la langue d'enseignement.	
Communiquer de manière appropriée dans la langue d'enseignement, à l'oral et à l'écrit, dans l'ensemble des contextes liés à l'exercice de ses fonctions.	
1	2.1 Maîtriser les règles et les usages de la langue orale, écrite et illustrée dans l'ensemble de ses communications avec la communauté .
1	2.3 Employer un registre approprié dans ses interventions auprès des élèves, des parents et de ses pairs .
1	2.6 [...] [découvrir et] valoriser la langue maternelle des élèves.
1	2.8 Communiquer de façon claire, précise et constructive [...]
2	2.2 Démontrer la capacité de soutenir ses idées de manière cohérente, intelligible, critique et respectueuse dans ses communications, à l'oral comme à l'écrit.
2	2.5 Recourir aux différents modes d'expression de la langue (visuel, spatial, sonore et gestuel) pour soutenir le développement des compétences langagières des élèves .
2	2.7 Vérifier la qualité de la langue des élèves, leur offrir une rétroaction fréquente [...]
3	2.4 Intégrer dans la planification de son enseignement, des outils visant à promouvoir la langue d'enseignement comme objet de culture .
3	2.7 Vérifier la qualité de la langue des élèves, leur offrir une rétroaction fréquente et les amener à se corriger et les amener à se corriger [...]
3	2.8 Communiquer de façon claire, précise et constructive les apprentissages effectués et toute autre information servant à soutenir l'élève dans ses apprentissages.

CHAMP 1. AU CŒUR DU TRAVAIL FAIT AVEC ET POUR LES ÉLÈVES

Stages	COMPÉTENCES / DIMENSIONS
Compétence 3 : Planifier les situations d'enseignement et d'apprentissage.	
Concevoir et planifier des activités et des situations d'enseignement et d'apprentissage en fonction des élèves, des contenus d'apprentissage et des intentions de formation.	
1	3.1 [Connaître comment] Élaborer des situations d'enseignement et d'apprentissage [...] [et questionner les enseignants sur leur] planification des apprentissages à court, moyen et long terme.
1	3.2 Cerner, dans les programmes d'études, les concepts clés, les stratégies, les repères culturels [...]
1	3.4 [Explorer] l'hétérogénéité du groupe [...] : diversité de genre, ethnique, socioéconomique, culturelle, religieuse, linguistique ou liée à un handicap; conceptions, besoins et champs d'intérêt des élèves.
2	3.1 Élaborer des séquences et des situations d'enseignement et d'apprentissage [...] à court [et] à moyen [...] terme.
2	3.2 Cerner, dans les programmes d'études, les concepts clés, les stratégies, les repères culturels et les connaissances autour desquels les situations d'enseignement et d'apprentissage seront organisées et les adapter à ses élèves.
2	3.3 Vérifier la cohérence entre les intentions, les [activités] d'apprentissage [...]
2	3.4 Tenir compte de l'hétérogénéité du groupe dans le choix du matériel et la préparation des situations d'enseignement et d'apprentissage : diversité de genre, ethnique, socioéconomique, culturelle, religieuse, linguistique ou liée à un handicap ; conceptions, besoins et champs d'intérêt des élèves.
2	3.5 Prévoir des activités de préparation, d'intégration [...]
2	3.6 Appuyer le choix de ses stratégies sur [des références universitaires] en matière de didactique et de pédagogie.
2	3.7 Prévoir les moyens de présenter les contenus de manière structurée afin que les élèves puissent en saisir les éléments pertinents [...]
2	3.8 Veiller à ce que l'organisation spatiale et physique de la classe ou de ce qui en tient lieu offre, en fonction du contexte matériel et organisationnel, des conditions d'apprentissage optimales et sécuritaires pour toutes et tous.
2	3.9 Prévoir le temps nécessaire à chaque étape [...]
3	3.1 Élaborer des séquences et des situations d'enseignement et d'apprentissage qui tiennent compte de la logique des contenus des programmes d'études [...] à court [et] à moyen [...] terme.
3	3.3 Vérifier la cohérence entre les intentions pédagogiques, les situations d'enseignement et d'apprentissage et les modalités d'évaluation planifiées.
3	3.5 Prévoir des activités de préparation, d'intégration, de transfert et de réinvestissement des apprentissages en vue d'optimiser le développement des compétences.
3	3.9 Prévoir le temps nécessaire à chaque étape de la situation d'enseignement et d'apprentissage.
3	3.10 Tenir compte, dans sa planification, des activités qui peuvent se dérouler en même temps que l'enseignement en classe (soutien linguistique, orthopédagogie, etc.).
Compétence 4 : Mettre en œuvre les situations d'enseignement et d'apprentissage.	
Mettre en œuvre et superviser les situations d'enseignement et d'apprentissage en fonction des élèves et des intentions de formation.	
1	4.1 [Comprendre le rôle et l'importance] de l'intention pédagogique des situations d'enseignement et d'apprentissage, les compétences visées [...] [et en observer l'usage par l'enseignant en classe et le questionner à ce propos]
1	4.2 [Comprendre le rôle des] préconceptions des élèves [dans le processus d'apprentissage, en connaître dans sa discipline enseignée et questionner l'enseignant à leur égard]
2	4.1 Présenter aux élèves l'intention pédagogique des situations d'enseignement et d'apprentissage, les compétences visées, les consignes à suivre, les attentes établies et le déroulement de ces situations [...]
2	4.2 Vérifier les préconceptions des élèves et réactiver les connaissances préalables aux situations d'enseignement et d'apprentissage.
2	4.3 Mettre en place diverses [...] stratégies ainsi que des tâches stimulantes [...] afin de susciter un engagement actif [...]
2	4.4 Utiliser les rétroactions pour procéder à une vérification continue de la compréhension [...]
2	4.5 Ajuster les modalités de travail en fonction de la nature des compétences à développer [...]
2	4.6 Proposer des occasions de retour réflexif [...]

3	4.1 Présenter aux élèves l'intention pédagogique des situations d'enseignement et d'apprentissage, les compétences visées, les consignes à suivre, les attentes établies et le déroulement de ces situations tout en mettant en évidence leur pertinence au regard des apprentissages antérieurs et ultérieurs.
3	4.3 Mettre en place diverses [...] stratégies variées afin de susciter et maintenir chez les élèves un engagement actif dans la tâche [...]
3	4.4 Utiliser les rétroactions pour procéder à une vérification continue de la compréhension des concepts, des connaissances, des stratégies ou des règles en jeu
3	4.5 Ajuster les modalités de travail en fonction de la nature des compétences à développer [...] et du niveau de réussite des élèves.
3	4.6 Proposer des occasions de retour réflexif pour favoriser chez les élèves la capacité de faire la synthèse des apprentissages effectués.
Compétence 5 : Évaluer les apprentissages.	
Développer, choisir et utiliser différentes modalités afin d'évaluer l'acquisition des connaissances et le développement des compétences chez les élèves.	
1	5.4 Repérer les forces ainsi que les défis des élèves [...]
1	5.8 Connaître [...] les balises ministérielles en matière d'évaluation.
1	5.9 Connaître les attentes [...] les attentes des organismes scolaires relativement au partage et aux responsabilités en matière d'évaluation et de communication des résultats de celles-ci.
2	5.1 [...] choisir des instruments ou modalités d'évaluation qui s'appuient sur les programmes d'études [...]
2	5.2 Utiliser des modalités d'évaluation appropriées pour l'objet évalué.
2	5.3 [...] choisir des outils d'évaluation signifiants pour les élèves.
2	5.4 Repérer les forces ainsi que les défis des élèves et prévoir des interventions appropriées qui favoriseront leurs apprentissages.
2	5.5 Utiliser l'information récoltée [de façon formative] [...] pour avoir une vue d'ensemble de son groupe-classe [...]
2	5.6 Donner des rétroactions fréquentes et constructives [...]
3	5.1 Concevoir ou choisir des instruments ou des modalités d'évaluation qui s'appuient sur les programmes d'études et permettent de vérifier les apprentissages effectués par les élèves.
3	5.3 Concevoir ou choisir des outils d'évaluation signifiants pour les élèves.
3	5.6 Donner des rétroactions fréquentes et constructives à l'élève pour lui permettre de se situer dans ses apprentissages et soutenir sa progression .
3	5.7 Prévoir des modalités d'évaluation variées pour offrir à tous les élèves l'occasion de démontrer les apprentissages effectués.
3	5.8 Connaître et respecter les balises ministérielles en matière d'évaluation.
3	5.9 Connaître et respecter les attentes des organismes scolaires relativement au partage et aux responsabilités en matière d'évaluation de de communication des résultats de celle-ci.
Compétence 6 : Gérer le fonctionnement du groupe-classe.	
Organiser et gérer le fonctionnement du groupe-classe de sorte à maximiser le développement, l'apprentissage et la socialisation des élèves.	
1	6.1 Construire des relations positives [...] avec les élèves [...]
1	6.5 Repérer chez les élèves les manifestations de démotivation ou d' incompréhension [...]
1	6.8 Rappeler les mesures de sécurité en place et s'assurer de leur respect , notamment lors d'activités se déroulant au gymnase, en laboratoire ou en atelier ou encore au cours des sorties scolaires.
2	6.1 Construire et maintenir des relations positives avec les élèves [...]
2	6.2 Instaurer [...] un climat de classe respectueux et sécurisant [...]
2	6.4 [...] mettre en œuvre des interventions permettant aux élèves de développer leurs habiletés sociales et relationnelles .
2	6.6 Veiller à une gestion efficace du temps imparti à l'enseignement et à l'apprentissage.
2	6.7 Gérer l'organisation spatiale et physique de la classe afin d'offrir des conditions d'apprentissage optimales et sécuritaires pour toutes et tous.
2	6.9 Consigner les faits relatifs aux comportements inappropriés [...]
3	6.3 Aider les élèves à [...] gérer leurs comportements adéquatement [...]

3	6.4 Choisir et mettre en œuvre des interventions permettant aux élèves de développer leurs habiletés sociales et relationnelles.
3	6.5 Repérer chez les élèves les manifestations de démotivation ou d'incompréhension et mettre en œuvre les moyens nécessaires pour y remédier .
3	6.9 Consigner les faits relatifs aux comportements inappropriés et en assurer le suivi .
Compétence 7 : Tenir compte de l'hétérogénéité des élèves.	
Mettre en place, dans le cadre d'un enseignement inclusif, des stratégies de différenciation pédagogique en vue de soutenir la pleine participation et la réussite de tous les élèves.	
1	7.2 [Explorer] les ressources disponibles [à l'école] pour répondre à des besoins [...] en matière d'apprentissage.
1	7.7 [Connaître] les modalités de demande de services [...].
1	7.8 [Connaître] les plans d'intervention ou les plans d'aide à l'apprentissage [...]
2	7.2 Utiliser les ressources disponibles pour répondre à des besoins ou surmonter des obstacles en matière d'apprentissage.
2	7.3 Privilégier des modalités de regroupement qui tiennent compte des intentions pédagogiques [...]
2	7.5 Favoriser , au sein du groupe-classe, des stratégies d'entraide [...]
2	7.6 Consulter des personnes-ressources [...] en ce qui concerne les besoins et le cheminement des élèves [...]
2	7.8 Mettre en œuvre les plans d'intervention ou les plans d'aide à l'apprentissage, en collaboration avec [l'enseignant associé] [...]
3	7.1 Moduler [...] le soutien offert aux élèves en fonction de leurs besoins, de leurs défis et de leurs capacités.
3	7.3 Privilégier des modalités de regroupement qui tiennent compte des intentions pédagogiques et des besoins d'apprentissage.
3	7.4 Appliquer des mesures de flexibilité, d'adaptation ou de modification aux besoins particuliers des élèves en fonction d'objectifs préétablis.
3	7.6 Consulter des personnes-ressources, les parents ou la documentation pertinente en ce qui concerne les besoins et le cheminement des élèves, et en tenir compte dans son enseignement.
3	7.7 Appliquer les modalités de demande de services pour les élèves présentant des difficultés d'adaptation ou d'apprentissage ou encore des signes de déficience ou de handicap.
	7.8 Mettre en œuvre les plans d'intervention [...]
Compétence 8 : Soutenir le plaisir d'apprendre.	
Entretenir chez ses élèves le plaisir d'apprendre, le sens de la découverte et la curiosité en réunissant les conditions nécessaires à l'épanouissement de chacune et de chacun.	
1	8.1 Construire des relations positives avec les élèves [...]
1	8.6 Susciter [...] la curiosité pour la discipline enseignée [...]
2	8.1 Construire et maintenir des relations positives avec les élèves [...]
2	8.2 Développer chez les élèves [...] la capacité à se faire confiance dans leur apprentissage
2	8.3 Développer chez les élèves la persévérance dans l'apprentissage par un soutien axé sur leurs efforts et leurs progrès.
2	8.4 Encourager chez chaque élève l'utilisation de stratégies d'apprentissage [...]
2	8.5 Intégrer [...] des liens avec des éléments de la vie courante et des repères culturels tirés du bagage des élèves.
2	8.6 Susciter l'intérêt et la curiosité pour la discipline enseignée [...]
2	8.8 Favoriser [...] la participation et l'entraide chez les élèves.
3	8.1 Construire et maintenir des relations positives avec les élèves pour susciter leur motivation pour l'apprentissage .
3	8.4 Encourager chez chaque élève l'utilisation de stratégies d'apprentissage qui valorisent et cultivent son autonomie .
3	8.5 Intégrer aux situations d'enseignement et d'apprentissage des liens avec des éléments de la vie courante et des repères culturels tirés du bagage des élèves.
3	8.7 Prévoir des situations d'enseignement et d'apprentissage qui mobilisent la curiosité pour les activités d'apprentissage et qui sont susceptibles de correspondre aux champs d'intérêt des élèves.
3	8.8. Favoriser le travail collaboratif, les échanges , la participation et l'entraide chez les élèves.

CHAMP 2. PROFESSIONNALISME COLLABORATIF

Stages	COMPÉTENCES / DIMENSIONS
Compétence 9 : S'impliquer activement au sein de l'équipe-école. Inscrire son intervention dans un cadre collectif, au service de la complémentarité et de la continuité des enseignements comme des actions éducatives.	
1	9.2 [Connaître les documents et processus d'élaboration] [...] des politiques, des pratiques et des règlements qui régissent le fonctionnement de l'école.
1	9.3 [Connaître les documents et processus d'élaboration] [...] du projet éducatif de l'école.
1	9.4 [Connaître] les responsabilités inscrites dans les dispositions de [la] convention collective [des enseignantes de l'école].
2	9.1 Collaborer [...] au respect des orientations éducatives et des normes qui font de l'école un milieu de vie sain, sécuritaire et équitable.
2	9.2 [Appliquer et faire respecter les] [...] règlements [...] de l'école.
2	9.3 [Participer, si invité, aux activités liées au] [...] projet éducatif de l'école.
2	9.5 Travailler de concert avec les membres de l'équipe-école à valoriser, en toutes circonstances les attitudes et les comportements positifs, sains et sécuritaires.
2	9.8 Participer [...] à la mise en œuvre [...] des plans d'intervention ou des plans d'aide à l'apprentissage [en collaboration avec l'enseignant associé].
3	9.4 Assumer les responsabilités inscrites dans les dispositions de [la] convention collective.
3	9.6 Travailler avec l'équipe enseignante, le cas échéant, [...] à l'évaluation des apprentissages en conformité avec les normes et modalités d'évaluation des apprentissages en vigueur à l'école.
3	9.7 Participer [...] à la mise en œuvre de mesures fondées sur les besoins de groupes minorisés ou en difficulté à l'école, le cas échéant.
3	9.8 Participer [...] à la mise en œuvre [...] des plans d'intervention ou des plans d'aide à l'apprentissage.
Compétence 10 : Collaborer avec la famille et la partenaire de la communauté. Solliciter l'engagement des parents dans les apprentissages de leurs enfants et la vie de l'école, tout en contribuant à des actions de partenariat durable entre l'école et sa communauté.	
1	10.1 [Connaître le profil des familles des élèves de l'école] et les partenaires de la communauté.
1	10.5 [Connaître la collaboration] avec tout partenaire susceptible d'enrichir l'apprentissage et l'éducation des élèves.
1	10.6 [Analyser] les intentions éducatives poursuivies par les activités proposées par des partenaires respectent le Programme de formation de l'école québécoise [...].
2	10.1 [Connaître les façons d'] établir des relations constructives avec la famille [...]
2	10.2 Entretenir une communication de qualité avec la famille [...]
2	10.3 [Connaître les façons de] Communiquer à la famille ses attentes [...]
2	10.4 [Connaître] des moyens appropriés de faire participer la famille aux apprentissages de l'enfant ainsi qu'aux activités scolaires et parascolaires.
3	10.2 Entretenir une communication de qualité avec la famille à propos de la réussite et du bien-être de l'enfant.
3	10.5 Saisir les occasions de collaborer avec tout partenaire susceptible d'enrichir l'apprentissage et l'éducation des élèves.

CHAMP 3. PROFESSIONNALISME ENSEIGNANT.

Stages	COMPÉTENCES / DIMENSIONS
Compétence 11 : S’engager dans un développement professionnel continu et dans la vie de la profession. Analyser, évaluer et développer de manière continue toutes les facettes de sa pratique professionnelle et favoriser la reconnaissance et le rayonnement de la profession enseignante en participant à la valorisation d’une culture professionnelle commune fondée sur l’entraide et la coopération.	
1	11.1 Adopter une posture réflexive vis-à-vis de son enseignement de manière à inscrire sa pratique dans une perspective d’amélioration continue .
1	11.2 Mettre en œuvre les moyens nécessaires pour développer [...] ses compétences professionnelles à l’aide des ressources appropriées.
1	11.4 Lire, analyser [...] des ouvrages spécialisés .
1	11.6 [S’informer au sujet des] activités de recherche et de formation au sein de son école
1	11.8 [S’informer au sujet] de projets et d’expériences [...] des enseignants et de leurs élèves
2	11.3 Participer [si invité] [...] à des activités de formation [offertes à l’école] [...]
2	11.5 Analyser les enjeux éducatifs et les dilemmes professionnels vécus pour enrichir sa pratique [...]
2	11.7 Développer une culture collaborative avec ses pairs [de la formation initiale] [...]
2	11.8 [S’informer au sujet] de projets et d’expériences [...] des enseignants et de leurs élèves
2	11.9 Soutenir [...] ses pairs [de la formation initiale] dans leur développement professionnel [...]
3	11.5 Analyser les enjeux éducatifs et les dilemmes professionnels vécus pour enrichir sa pratique et affermir sa posture d’enseignante ou d’enseignant .
3	11.7 Développer une culture collaborative avec ses pairs [à l’école] [...]

COMPÉTENCES TRANSVERSALES

Stages	COMPÉTENCES / DIMENSIONS
Compétence 12 : Mobiliser le numérique. Utiliser le numérique afin d’en faire bénéficier les élèves ainsi que l’ensemble des actrices et acteurs éducatifs.	
1	12.1 Agir en citoyen éthique à l’ère du numérique.
1	12.2 Développer et mobiliser ses habiletés technologiques.
1	12.4 Développer et mobiliser sa culture informationnelle.
1	12.5 Collaborer à l’ère du numérique.
1	12.6 Communiquer à l’ère du numérique.
1	12.9 Adopter une perspective de développement personnel [...] avec le numérique [...]
1	12.11 Développer sa pensée critique à l’égard du numérique.
2	12.3 Exploiter le potentiel numérique pour l’apprentissage.
2	12.7 Produire du contenu à l’ère du numérique.
2	12.8 Mettre à profit le numérique en tant que vecteur d’inclusion et pour répondre à des besoins diversifiés
3	12.10 Résoudre une variété de problèmes avec le numérique.
3	12.12 Innover et faire preuve de créativité avec le numérique.
Compétence 13 : Agir en accord avec les principes éthiques de la profession. Adopter et valoriser des comportements éthiques et responsables afin d’établir des liens empreints de respect et de confiance avec les élèves, les membres de l’équipe-école et la communauté élargie.	
1	13.1 Agir et se comporter de manière respectueuse envers l’école et ce qu’elle représente.
1	13.2 [Connaître] [...] les valeurs de l’école et de la société québécoises .
1	13.5 [...] protéger la confidentialité de l’information qui se rapporte à la vie privée des élèves et des autres actrices et acteurs éducatifs.
1	13.6 [Connaître et] Respecter les rôles et les responsabilités des personnes engagées dans la communauté éducative.
2	13.3 Connaître les enjeux éthiques propres à la pratique de l’enseignement [...]
2	13.4 Tenir compte du cadre légal en vigueur dans l’exercice de ses [...] responsabilités professionnelles.
2	13.8 Adopter des pratiques et attitudes [...] inclusives pour prévenir toute forme de discrimination auprès des élèves [...]

3	13.3 Connaître les enjeux éthiques propres à la pratique de l'enseignement afin d' agir avec intégrité dans l'exercice de ses fonctions.
3	13.5 Agir avec vigilance et diligence pour protéger la confidentialité de l'information qui se rapporte à la vie privée des élèves et des autres actrices et acteurs éducatifs.
3	13.7 [Prendre conscience des] [...] pratiques et [...] attitudes [...] qui produisent ou reproduisent, en contexte éducatif, des situations d'exclusion et de discrimination .

L'ensemble des compétences et des dimensions se retrouvent dans le *Référentiel de compétences professionnelles : profession enseignante* (MEQ, 2020).



DEMI-JOURNÉES D'ACCUEIL ET JOURNÉES DE STAGE À L'AUTOMNE

Les demi-journées d'accueil sont essentielles à la préparation du stage. Elles devraient avoir lieu dans les semaines de la rentrée scolaire des élèves.

Les sept journées de stage à l'automne permettent à la ou au stagiaire de prendre connaissance des caractéristiques du milieu en recueillant des informations et en observant l'enseignante associée ou l'enseignant associé et les élèves. Il est alors mieux outillé à intervenir auprès du groupe classe et à piloter des situations d'enseignement-apprentissage pour la suite du stage. Durant ces journées :

La ou le stagiaire

- se présente à l'enseignante associée ou l'enseignant associé et au groupe classe;
- visite l'école, s'approprie les lieux, rencontre le personnel;
- remet à l'enseignante associée ou l'enseignant associé une ébauche de sa lettre de présentation aux parents;
- s'informe de la politique de l'école concernant la communication avec les parents;
- confirme avec l'enseignante associée ou l'enseignant associé la politique du centre de service scolaire au regard de la captation vidéo, ainsi que l'adéquation du contenu du formulaire destiné aux parents à cette fin;
- s'informe des règles de fonctionnement, des procédures et des routines de la classe;
- assiste l'enseignante associée ou l'enseignant associé dans certaines tâches : accueil des élèves, activités, surveillance, etc.;
- discute avec l'enseignante associée ou l'enseignant associé des attentes mutuelles et des exigences universitaires;
- rédige son entente de stage avec l'enseignante associée ou l'enseignant associé et la remet à la superviseuse ou au superviseur;
- anime une activité de présentation auprès des élèves;
- observe les élèves et l'enseignante associée ou l'enseignant associé en action à divers moments;
- s'informe des contenus à enseigner et de la progression des apprentissages du groupe d'élèves;
- s'informe des caractéristiques et des besoins des élèves (consulte les plans d'intervention);
- explore le matériel pédagogique et didactique;
- planifie sa prise en charge progressive et complète de manière rigoureuse.

L'enseignante associée ou l'enseignant associé

- facilite l'intégration de la ou du stagiaire dans le milieu (présentation au groupe, espace de travail, etc.);
- précise la politique de communication aux parents de l'école et valide le contenu du formulaire à cet effet;
- clarifie et modélise les règles de fonctionnement, les routines et les procédures;
- précise ses attentes quant au stage à venir et s'informe quant aux attentes de la ou du stagiaire;
- partage avec la ou le stagiaire de l'information liée aux caractéristiques et aux besoins des élèves;
- informe la ou le stagiaire des contenus à enseigner, du matériel utilisé, des échéanciers, etc.;
- guide l'observation du stagiaire;
- rend explicites ses pratiques de planification, ses choix et ses activités de même que ses évaluations.



ENTENTE DE STAGE ENTRE L'ENSEIGNANTE ASSOCIEE OU L'ENSEIGNANT ASSOCIE ET LA OU LE STAGIAIRE

L'entente donne l'occasion de discuter des attentes respectives et de mettre en place des modalités de fonctionnement convenant à chacun.

ATTENTES DE L'ENSEIGNANTE ASSOCIÉE OU L'ENSEIGNANT ASSOCIÉ ET PROJET DE LA CLASSE

Contenu des programmes, notions ou thèmes à aborder pendant la période du stage :

E

--

Éléments de l'organisation de la classe non modifiables :

--

Autres attentes :

--

ATTENTES ET PROJET DE LA OU DU STAGIAIRE

Objectifs d'apprentissage personnels et moyens pour les réaliser :

Accompagnement souhaité :

Modalités d'encadrement du stage :

Séances d'observation (fréquence, durée, fonctionnement, etc.)

Rencontres de rétroaction (fréquence, durée, lieu, fonctionnement, etc.)

Signature de la ou du stagiaire

Date

Signature de l'enseignante associée ou l'enseignant associé

Date



GRILLE DE SUIVI HEBDOMADAIRE OU PAR CYCLE

Cet instrument est très utile pour permettre un suivi détaillé du déroulement du stage. Au moins une fois par semaine, plus fréquemment au début, l'enseignante ou l'enseignant utilise une grille de suivi hebdomadaire, le modèle à la page suivante ou une grille équivalente de son choix. Son utilisation vise à centrer l'observation et la rétroaction sur un ou quelques aspects d'une situation d'apprentissage, facilitant ainsi le travail d'observation et la prise en compte de la rétroaction par la ou le stagiaire. Cet accompagnement peut se faire en trois étapes.

- 1) Après un échange sur l'expérience de la semaine, identifier un ou deux points qui posent un problème ou que la ou le stagiaire souhaite améliorer. Discuter ce choix.
- 2) Réaliser une observation systématique sur ces points pendant une activité assumée par la ou le stagiaire. Noter précisément les comportements de la ou du stagiaire et ceux des élèves.
- 3) Faire un retour (de 15 à 30 minutes) sur l'observation portant essentiellement sur les points retenus. La ou le stagiaire analyse sa pratique et l'enseignant lui donne de la rétroaction. Dans la perspective d'une prochaine intervention, la ou le stagiaire envisage diverses solutions et l'enseignant lui fait des suggestions. Stagiaire et enseignant décident ensemble d'un objectif à viser à court terme, ainsi que de moyens à prendre pour améliorer la pratique et d'un moment pour la prochaine observation.

À noter que pour les stagiaires en situation d'emploi, ce suivi hebdomadaire est également effectué par l'enseignante ou l'enseignant associé.

- * À envoyer **au moins quatre grilles à la ou au superviseur**, par courrier électronique.

GRILLE DE SUIVI HEBDOMADAIRE

Date	
Rencontre pré-observation	
Objet d'observation ²	
Observation (notes prises pendant le déroulement de l'activité)	
Rencontre post-observation	
Principaux points mentionnés par la ou le stagiaire	
Principaux points mentionnés par l'enseignante ou l'enseignant, ses suggestions	
Recommandations	
Moyens retenus pour l'amélioration de la pratique de l'habileté ciblée :	
Signature de l'enseignante ou de l'enseignant	
Signature de la ou du stagiaire	

² L'objet d'observation est défini avec l'étudiant à partir d'échanges sur ses difficultés, ses préoccupations et les besoins des élèves. À présenter au superviseur lors de ses visites à l'école.

AGIR DE FAÇON ETHIQUE ET RESPONSABLE

Du statut d'étudiant à celui d'enseignant, vers l'adoption d'une posture professionnelle

Préambule

Passer du statut d'étudiant à celui de futur enseignant peut être un défi pour certains puisque ce changement de posture sera plus ou moins engageant selon l'expérience de chacun.

Tel que reconnu par la Cour Suprême du Canada,³ un stagiaire en enseignement, comme tout enseignant, doit être un modèle pour les élèves en tout temps. Ce rôle lié à votre statut de stagiaire peut vous demander de reconsidérer vos façons de faire et peut-être même de modifier quelques habitudes.

Agir de façon éthique et responsable dans l'exercice de ses fonctions est déjà défini dans le référentiel des compétences à développer du ministère de l'Éducation du Québec (2020)⁴. Ce document vise à soutenir votre réflexion et celle des différents intervenants en formation à l'enseignement sur certains aspects de cette compétence.

Agir de manière appropriée en fonction du contexte

Par vos gestes, vos paroles, vos attitudes, vous reflétez les valeurs de votre future profession et de la société dans laquelle vous évoluez. Comme lors de vos échanges avec les intervenants universitaires, vous devez donc agir de manière appropriée et responsable à l'égard des élèves, des enseignants, des parents, de la direction et des différents intervenants du milieu scolaire, et ce, dans le respect des principes fondamentaux de la profession enseignante.

- Assurez-vous de connaître et de respecter les politiques et les règlements de votre programme et de votre milieu de stage (exemples : code de vie, politiques quant au harcèlement psychologique ou sexuel, tabac, alcool, drogues, etc.).
- Assurez-vous du consentement des enseignants avant d'utiliser ou de conserver leur matériel.⁵
- Respectez le projet éducatif de votre milieu de stage.
- Demeurez ouvert à la vision d'enseignement et aux compétences de votre enseignant associé et des différents intervenants (enseignants, direction et personnel non enseignant).
- Abstenez-vous de propos diffamatoires, médisances ou oui-dire oraux ou écrits.
- Faites preuve d'ouverture, de respect et de courtoisie dans vos relations avec les élèves, les enseignants, les parents, la direction et les différents intervenants du milieu scolaire.
- Respectez une distance professionnelle (physique, affective et morale) envers tous.
- Respectez la confidentialité de toute information verbale ou écrite.

³ Affaire Ross 1996 : Ross C. Conseil scolaire du district 15 du Nouveau-Brunswick, [1996] 1.R.C.S. 825 * R.C. Audet, [1996] 2 R.C.S. 171.

⁴ Voir la compétence 13 «Agir en accord avec les principes éthiques de la profession» dans le [Référentiel de compétences professionnelles pour la profession enseignante](#)

⁵ <https://apsds.org/wp-content/uploads/Foire-aux-questions-sur-le-droit-dauteur.pdf>.
<https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/C-42/page-4.html#h-100320> (articles 13 et 14).

Médias sociaux et outils électroniques : des traces indélébiles⁶

Sachez que vous ne pouvez pas exercer de contrôle sur l'information que vous publiez sur les réseaux sociaux. Il est donc important d'avoir une identité numérique qui reflète votre posture professionnelle.

- L'utilisation de tout outil de communication, durant la classe ou dans les réunions, doit se limiter à des fins professionnelles.
- Assurez-vous de respecter la politique concernant l'enregistrement et la diffusion d'images et de son.
- N'acceptez pas (et ne sollicitez pas) de demandes « d'amitié » des élèves ou des parents sur les réseaux sociaux.
- Soyez un modèle en adoptant un comportement numérique exemplaire.⁷

Conclusion

Ce document ne reflète qu'une partie de l'ensemble des comportements à privilégier dans un cadre professionnel. Vous devez utiliser votre jugement pour identifier les valeurs en jeu dans vos gestes professionnels et adopter une conduite éthique et responsable. Les lectures suggérées vous apporteront une meilleure compréhension des enjeux liés à l'éthique professionnelle⁸.

⁶ <https://edu.ge.ch/sem/usages/outils/reseaux-sociaux-13-conseils-pour-les-enseignant-e-s-1061>

⁷ http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/ministere/Cadre-referenc-competece-num.pdf (dimension 1)

⁸ St-Vincent, L.-A. (dir.). (2015). *Le développement de l'agir éthique chez les professionnels en éducation*. Presses de l'Université du Québec.